

Nom ou Prénom :
MATRIMONIAL :
N° de contrat :
N° de dossier :

Caractéristiques du prêt

PRET HABITAT PRIMO REPORT : Référence 176814G

Montant total du crédit : 290 000,00 EUR

Phases Type d'échéance	Taux débiteur Nature du taux	Durée (mois)	Echéance hors assurance et accessoires Périodicité / Jour	Nbre	Montant (En EUR)	Assurances Accessoires (En EUR)	Echéance Ass/Acc. Inclus (En EUR)
Préfinancement Anticipation	1,230 % Fixe	24	mensuelle 05	24	Intérêts calculés selon les modalités de recouvrement des intérêts définies au contrat	183,24 0,00	183,24 + Intérêts calculés selon les modalités de recouvrement des intérêts définies au contrat
Amortissement	1,230 % Fixe	300	mensuelle 05	300	1 044,28	183,24 0,00	1 227,52
Durée totale (hors préfinancement)		300					

Les montants indiqués dans ce tableau sont ceux de la première échéance de chaque phase.

Pour connaître les montants suivants, reportez-vous au tableau d'amortissement.

- Taux Annuel Effectif Global - TAEG :	1,73 %	Durée de période :	mensuelle
- Frais de Dossier :	600,00 EUR		
- Frais de Garantie : (évaluation)	2 900,00 EUR		
- Montant part assurance emprunteur obligatoire :	19 896,02 EUR		
- Montant total des intérêts :	48 411,96 EUR		
- Coût total du crédit pour l'emprunteur :	71 807,98 EUR		

Les intérêts sont calculés sur le montant du capital restant dû, majoré le cas échéant des intérêts reportés, au taux débiteur du crédit stipulé ci-dessus.

MODALITES DE REMBOURSEMENT :

- PRELEVMT COMPTE INTERNE ETAB. : 14265-00600-04213133261-16

MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS :

- L'emprunteur déclare autoriser le paiement des frais de dossier à la date d'acceptation de l'offre
- L'emprunteur déclare autoriser le paiement des frais CEGC à la date d'acceptation de l'offre

MODALITES DE RECOUVREMENT DES INTERETS :

- Période de préfinancement : Intérêts recouverts mensuellement
- Période d'amortissement : Intérêts recouverts mensuellement

ASSURANCES

ASSURANCE DECES-INVALIDITE

SIMULATION AVANT ETUDE MEDICALE

28/04/2022

Document non contractuel

Malakoff Humanis Optim'Emprunteur

Référence de votre dossier : UTW13621076-01

Votre Conseil en Assurance : ALCYON FINANCE PATRIMOINE

Dénomination Sociale :

N° ORIAS pour les intermédiaires : 07005613

Cette simulation vous propose un tarif établi avant examen de votre dossier et du questionnaire médical par l'organisme d'assurance. En particulier, les tarifs indiqués à ce stade ne tiennent pas compte des majorations éventuelles liées à votre état de santé et à des demandes de garanties spécifiques (profession « à risques », déplacements fréquents à l'étranger, pratique de sports spécifiques...). L'intégralité des caractéristiques du contrat Malakoff Humanis Optim'Emprunteur qui vous est proposé est disponible dans la Notice d'information VG3500_2105.

ADHERENT

Nom, Prénom ou dénomination sociale :

	ASSURE 1	ASSURE 2
Nom d'usage		
Prénom		
Date de naissance		
Classe professionnelle	Salarié Cadre/ Assimilé-cadre / Ingénieur (hors personnel navigant)	Salarié Cadre/ Assimilé-cadre / Ingénieur (hors personnel navigant)
Fumeur	Non	Non

PRET	MONTANT (en euros)	TYPE DE PRET	DUREE DU PRET (en mois)	DONT DIFFERE	TAUX D'INTERET (Nominal indicatif)
Prêt n°1	290 000,00	Amortissable	324	24	1,23 %

Date d'effet prévisionnelle des garanties : 05/06/2022

Compagnie d'assurance : CNP ASSURANCES

Type (*) A341H

Quotité de prêt assuré : 75 %

Garanties (*) : Invalidité Permanente Totale, Incapacité Temporaire Totale, Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

Ces garanties sont obligatoires dans les proportions ci-dessous pour obtenir le financement :

Part d'assurance obligatoire : 50 %

Part d'assurance facultative : 25 %

Options facultatives choisies (*) : Franchise 30 jours, Prestation forfaitaire, Invalidité Permanente Partielle

Ces options ne sont pas obligatoires pour obtenir le financement.

(*) : Se référer aux paragraphes concernés des dispositions de la notice d'information de l'assurance et du bulletin d'adhésion.

Prêt(s) assuré(s)	Capitaux assurés	Montant de la prime Mensuelle	Coût de l'assurance	Dont coût d'assurance obligatoire
PRET HABITAT PRIMO REPORT	217 500,00 EUR	(***)	17 534,45 EUR	11 689,60 EUR

*** Montant de la prime d'assurance variable pendant la durée du crédit. Pour connaître les montants des primes d'assurance, reportez-vous au tableau d'amortissement.

Le coût de l'assurance est calculé sur la durée totale du prêt, hors préfinancement. Toutefois, la durée de couverture d'assurance prend en compte la durée de la phase de préfinancement.

Assurance acceptée sans réserve.

ASSURANCE DECES-INVALIDITE

Compagnie d'assurance : CNP ASSURANCES

Type (*) A341H

Quotité de prêt assuré : 75 %

Garanties (*) : Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente Totale, Incapacité Temporaire Totale, Décès

Ces garanties sont obligatoires dans les proportions ci-dessous pour obtenir le financement :

Part d'assurance obligatoire : 50 %

Part d'assurance facultative : 25 %

Options facultatives choisies (*) : Invalidité Permanente Partielle, Prestation forfaitaire, Franchise 30 jours

Ces options ne sont pas obligatoires pour obtenir le financement.

(*) : Se référer aux paragraphes concernés des dispositions de la notice d'information de l'assurance et du bulletin d'adhésion.

Prêt(s) assuré(s)	Capitaux assurés	Montant de la prime Mensuelle	Coût de l'assurance	Dont coût d'assurance obligatoire
PRET HABITAT PRIMO REPORT	217 500,00 EUR	(***)	12 309,59 EUR	8 206,42 EUR

*** Montant de la prime d'assurance variable pendant la durée du crédit. Pour connaître les montants des primes d'assurance, reportez-vous au tableau d'amortissement.

Le coût de l'assurance est calculé sur la durée totale du prêt, hors préfinancement. Toutefois, la durée de couverture d'assurance prend en compte la durée de la phase de préfinancement.

Assurance acceptée sans réserve.

GARANTIES

Les coûts de prises de garanties et de leurs suites sont à la charge de l'emprunteur, de même que les frais éventuels de procuration ou de mainlevée hypothécaire totale ou partielle.

Caution société de cautionnement (convention) (réalisée sous seing privé) : CIE EUR DE GARANTIES ET CAUTIONS

Crédit	Quotité ou Montant
176814G PRET HABITAT PRIMO REPORT	100,00 %

Frais de commission de cautionnement : 2 900,00 EUR

L'EMPRUNTEUR reconnaît que le prêt qui lui est accordé par les présentes bénéficie de la Caution ci-après dénommée (la « Caution ») de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS ci-après dénommée la « COMPAGNIE », société anonyme, régie par le code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 382 506 079, dont le siège social est au 16 Rue

L'ASSUREUR



Quatrem, Société du groupe Malakoff Humanis, entreprise régie par le Code des assurances dont le siège social est sis 21 rue Lafitte – 75 009 PARIS, Société anonyme au capital de 510 426 261 €, immatriculée au RCS Paris 412.367.724

L'activité de cette entreprise relève de l'ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09

RISQUES GARANTIS

PRET 1

GARANTIES	ASSURE 1	ASSURE 2
Décès	à 75% jusqu'à la fin du prêt	à 75% jusqu'à la fin du prêt
Perte Totale et Irréversible d'autonomie*	à 75% jusqu'à la fin du prêt	à 75% jusqu'à la fin du prêt
	à 75% jusqu'à la fin du prêt Franchise : 30 jours Couverture affections dorsales Sans condition Couverture affections psychiatriques Sans condition	à 75% jusqu'à la fin du prêt Franchise : 30 jours Couverture affections dorsales Sans condition Couverture affections psychiatriques Sans condition
Incapacité Temporaire Totale de Travail*	Couvert si mi-temps thérapeutique Prestation forfaitaire	Couvert si mi-temps thérapeutique Prestation forfaitaire
Invalidité Permanente Totale*	Prestation Incapacité avec un plafond maxi de 800€/jour Evaluation en fonction de la profession exercée le jour du sinistre Prestation Invalidité sous forme de rente avec un plafond maxi de 800€/jour Évaluée selon sa profession	Prestation Incapacité avec un plafond maxi de 800€/jour Evaluation en fonction de la profession exercée le jour du sinistre Prestation Invalidité sous forme de rente avec un plafond maxi de 800€/jour Évaluée selon sa profession
Invalidité Permanente Partielle*	à 75% jusqu'à la fin du prêt Avec un plafond maxi de 800€/jour Franchise : 30 jours	à 75% jusqu'à la fin du prêt Avec un plafond maxi de 800€/jour Franchise : 30 jours
Invalidité Permanente Professionnelle*	à 0%	à 0%
Exonération de cotisation	Non	Non
Coût (frais inclus)	9 514,43 €	4 609,57 €
Coût moyen	27,23 €	14,23 €

*Les garanties IPT, IPT, IPP, IPPRO prennent fin le jour de la liquidation de la pension d'un régime de retraite (sauf en cas de mise en retraite anticipée pour inaptitude)

Coût global (tous frais inclus) : 14124 €**
Taux moyen : 0,09 %

COMPARATIF

&

04-2022

Prêt RP : 290 000 € sur 300 mois + 24 mois de préfinancement à 1.23 %

Ass M. : 75 % DC PTIA – IPT ITT – IPP franchise 30 jours

Ass Mme : 75 % DC PTIA – IPT ITT – IPP franchise 30 jours

Caisse d'Epargne	<u>Suravenir</u>	<u>Alptis</u>	April	<u>Afi-Esca</u>	<u>Apicil</u>	Utwinn
34 241.80 €	19 267.24 €	21 005.70 €	15 586.21 €	17 748.72 €	15 751.72 €	14 124.00 €

Coût assurances Caisse d'Epargne :	Monsieur :	17 534.45 €
	Madame :	12 309.59 €
	Période préfinancement : 183.24 € x 24 mois :	4 397.76 €
	TOTAL :	34 241.80 €

Coût UTWIN Malakoff <u>Humanis</u> :	14 124.00 €
--------------------------------------	-------------

⇒ **ECONOMIE :**

20 117.80 € (frais de courtage de 500 € compris)